



**EXTRAITS DU RAPPORT**

du général (2S) Pascal PREVOST,  
président du jury du concours sur titre ouvert aux candidats titulaires  
**d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master  
(OCTA TITRES) – session 2021 -**

Placées sous la présidence du général (2S) Pascal PREVOST, les épreuves du concours cité se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Dix (10) places maximum étaient offertes à ce concours.**

**I – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

96 candidats se sont inscrits (contre 66 en 2020), et 83 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (59 en 2020).

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

En raison de la pandémie Covid19, l'épreuve de natation a été annulée par l'arrêté de cinquième référence.

**I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ**

Conformément aux dispositions de l'arrêté de deuxième référence, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **83 candidats autorisés à concourir**. Ces derniers ont pu s'inscrire dans **neuf filières** ouvertes par le gestionnaire.

Au final, **77 candidats ont été déclarés admissibles.**

| FILIÈRES  | Dossiers<br>2021 |        |
|---|------------------|--------|
|   | Total            | Retenu |
| Droit du numérique et protection de la donnée   | 2                | 2      |
| Droit et administration européenne  | 11               | 10     |
| Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise | 6                | 6      |
| Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marché public et contentieux administratif                      | 22               | 21     |
| Gestion des ressources humaines   | 15               | 13     |
| Logistique, ingénierie et maintenance industrielle  | 10               | 10     |

|   |           |           |
|---|-----------|-----------|
| Maîtrise des risques et aide à la décision  | 2         | 1         |
| Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle | 12        | 11        |
| Sécurité et santé au travail  | 3         | 3         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>83</b> | <b>77</b> |

### **Observations sur les diplômes**

Certains diplômes ne sont pas en adéquation avec la filière visée par le candidat. Pour autant, des candidats disposent d'un parcours universitaire plus intéressant sur une autre filière que celle choisie. La majorité des candidats possède des diplômes universitaires en adéquation avec les filières ouvertes.

Les candidats font état d'une première expérience professionnelle (stages et/ou emplois) cohérente avec leur parcours et surtout valorisante pour leur candidature.

### **Observations sur les CV et lettres de motivation**

Les CV ne sont pas homogènes mais sont dans l'ensemble bien rédigés. Cela permet à chacun d'exprimer une personnalité et de valoriser les particularités de son parcours. L'examineur dispose de toutes les informations nécessaires pour évaluer les dossiers.

Certains CV ne sont, quant à eux, qu'une simple liste d'expériences et de qualifications.

Les lettres de motivations sont plus disparates. La majorité est travaillée, voire répond précisément au formalisme attendu pour ce document. Cependant, quelques unes sont rédigées de manière déstructurée et maladroite, provoquant un a priori négatif sur le dossier de candidature (manque de préparation et peut-être aussi de réflexion sur la profondeur de l'engagement).

### **Suggestions diverses**

Avant l'inscription, le candidat devrait s'assurer d'avoir bien appréhendé l'ensemble du poste auquel il aspire (militarité, carrière longue, engagement, mutations...).

Tous les dossiers répondent aux critères de sélection, même si quelques profils laissent planer le doute. Cette présomption n'est cependant pas suffisante pour empêcher un candidat de se présenter devant le jury.

La lettre de motivation est le document central qui suscite la curiosité du jury. Il est primordial que les candidats s'appliquent sur la forme (l'aspect visuel est important) et sur le fond en prouvant leur volonté d'engagement mais aussi en faisant état de leurs connaissances sur l'armée dans laquelle ils veulent s'engager et les obligations qui seront les leurs.

## **II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

### **2.1 – Généralités**

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du mardi 27 avril au mardi 11 mai 2021 à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun et les épreuves sportives le mercredi 12 mai 2021 au stade de la ville de Melun et au gymnase de l'EOGN.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- trois épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 5/20) :
  - une course de demi-fond (3 000 m),

- une course de vitesse (50 m),
- une épreuve d'abdominaux et de tractions.

52 des 77 candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours (contre 37/53 en 2020).

## 2.2 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, 10 **candidats** ont été déclarés admis, et 14 **candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

|                  | Nombre d'admis       | Spécialités  |
|------------------|----------------------|--|
| Liste principale | 1                    | Droit et administration européenne   |
|                  | 1                    | Droit de l'immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise |
|                  | 3                    | Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marché public et contentieux administratif                           |
|                  | 2                    | Gestion des ressources humaines  |
|                  | 1                    | Logistique, ingénierie et maintenance industrielle   |
|                  | 1                    | Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle  |
|                  | 1                    | Sécurité et santé au travail   |
|                  | Liste complémentaire | Nombre d'admis   |
| 1                |                      | Droit du numérique et protection de la donnée  |
| 2                |                      | Droit et administration européenne   |
| 6                |                      | Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marché public et contentieux administratif                           |
| 2                |                      | Gestion des ressources humaines  |
| 2                |                      | Logistique, ingénierie et maintenance industrielle   |
| 1                |                      | Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle  |

Le niveau des candidats est très satisfaisant. À ce titre, il est à noter que la moyenne du dernier admis s'établit à **12,00** sur 20 (contre 12,4167 en 2020).

## 2.3 – Bilan par matière

### 2.3.1 – Aptitude générale

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat.

Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

### Observations sur la forme

Dans l'ensemble, rien à signaler quant à la présentation, à la politesse et au savoir-vivre, avec un plus pour les candidats CPI.

Cependant, une minorité de candidats ne respecte pas les règles élémentaires de politesse, il est utile de leur rappeler que ce type de formalisme participe à leur évaluation, comme par exemple simplement demander l'autorisation de s'asseoir (et ne pas s'affaler sur la chaise).

Il y a un problème au niveau de la méthode, en règle générale les candidats ne formulent pas de problématique, ce qui parfois entraîne une inadéquation de plan du sujet à traiter.

Les candidats ne présentent pas d'idée maîtresse (IM) pour développer leur exposé. Ils ne prennent pas partie et se limitent à présenter des idées d'ordre général, le plus souvent sans articulation entre elles. Il serait utile d'indiquer aux postulants d'articuler leurs propos autour d'une idée maîtresse, les invitant ainsi à défendre une idée (peu importe laquelle) en utilisant les concepts et en les opposant afin de construire un argumentaire solide ouvrant la discussion avec le jury.

### Observations sur le fond

Dans l'ensemble, les sujets sont traités très superficiellement, les exposés manquent d'argumentation et les questions s'y rapportant n'ont pas forcément remis les candidats « sur les rails ».

Pour la plupart des candidats, le niveau est très faible en culture générale. Beaucoup ne connaissent pas le monde qui les entoure.

Les connaissances sur la gendarmerie nationale sont souvent insuffisantes et certains ne se sont même pas renseignés sur l'institution. Les candidats mettent en avant leur attachement aux valeurs militaires mais ne parviennent pas à les définir. Néanmoins, quelques uns se distinguent et semblent savoir où et pourquoi ils s'engagent.

#### 2.3.2 – Entretien avec un psychologue

Parfaite organisation dans les convocations des candidats et l'organisation des journées.

Quelques candidats connaissent bien la fonction, l'institution et les missions. Cependant un grand nombre de candidats ont peu préparé leur projet. 50 % semblent adaptés à la fonction malgré tout.

#### 2.3.3 – Épreuves sportives

La session OCTA TITRES 2021 s'est déroulée le mercredi 12 mai 2021, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

Les courses de demi-fond (3000 mètres) et de vitesse (50 mètres) se sont déroulées au stade de la ville de Melun, les épreuves de tractions et abdominaux dans le gymnase de l'EOGN.

Les moyennes vont de 01,33 à 19,33/20 et la moyenne générale est de **11,15/20** (10,96/20 en 2020). Cinq candidats ont obtenu une note éliminatoire (4 en 2020).

### Observations sur la forme

Deux candidats ne se sont pas présentés.

L'épreuve de natation n'a pas eu lieu cette année.

### Observations sur le fond

Le niveau des candidats de ce recrutement est notamment plus faible que les autres concours sur les mêmes épreuves : OG ou OSCE. La moyenne globale est plus basse que les autres recrutements.

5 candidats obtiennent une moyenne inférieure à 5 et sont éliminés (+ 1 qui avait demandé un report de note de l'OG TITRES).

Au total, ce sont 7 candidats qui dépassent le temps des CCPG sur l'épreuve du 3000 mètres dans leur catégorie d'âge et leur genre – dont 2 éliminés (note inférieure à 05/20).

Moyenne par épreuves :

| Épreuve               | Note la plus basse | Note la plus élevée | Moyenne de l'épreuve |
|-----------------------|--------------------|---------------------|----------------------|
| 3000 mètres demi-fond | <b>0</b>           | <b>19</b>           | <b>10,1</b>          |
| 50 mètres vitesse     | <b>1</b>           | <b>20</b>           | <b>10,1</b>          |
| Tractions (note /10)  | <b>0</b>           | <b>10</b>           | <b>3,54</b>          |
| Abdominaux (note /10) | <b>0</b>           | <b>10</b>           | <b>8,27</b>          |

## **CONCLUSION**

Le nombre des candidats qui s'est largement amélioré (77 en 2021 contre 37 en 2020) et le bon niveau général des postulants ont permis de sélectionner les dix lauréats de cette session 2021 (2 femmes et 8 hommes) malgré la difficulté générée par les trois sous-commissions et la gestion de la pandémie.

De nombreux candidats signalent les difficultés rencontrées pour s'informer sur le statut OCTA, le déroulement de carrière et les postes à occuper. Chaque année il est rappelé qu'un effort doit impérativement être consacré à la prospection des futurs candidats, en nombre suffisant, au sein des universités et écoles d'ingénieurs pertinentes, et à l'information des éventuels candidats afin d'assurer la pérennité de ce concours dans les années à venir et pouvoir sélectionner des candidats de bon niveau.

Le général (2S) **Pascal PREVOST**  
Président du jury

**ORIGINAL SIGNE**